

## Métropole de Grenoble Des zones d'activités mieux définies

**L**a métropole de Grenoble vient de bâtir son schéma directeur des espaces économiques (SDEE) pour les dix ans à venir. Ce document dresse une feuille de route pour penser le développement des principaux sites économiques de son territoire. Il intègre les enjeux de mobilité, de cadre de vie, d'urbanisme, de desserte numérique et quantifie les fonciers et les biens immobiliers mobilisables. « Ce schéma directeur, qui a été élaboré avec les communes et le monde économique du territoire, a finalement une seule ambition : créer les conditions d'un développement équilibré de l'activité économique, et donc de l'emploi », souligne Christophe Ferrari, président de Grenoble-Alpes Métropole.

La collectivité a identifié cinq grands enjeux qui viennent structurer son SDEE : améliorer les conditions d'accueil des entreprises, soutenir l'innovation et l'emploi dans les parcs tertiaires et technologiques, proposer des solutions d'accueil pour les activités productives et artisanales, accompagner la mutation des espaces commerciaux et renouveler l'approche métropolitaine des espaces économiques.

Le schéma directeur liste 10 espaces stratégiques de la métropole. Parmi eux figurent quatre parcs industriels : la zone Actipôle, les ZI de Domène-Malvasin, le parc industriel urbain du Rondeau et le parc industriel Grand Sud. Les six autres sont des espaces tertiaires et technologiques : Grenoble Presqu'île Bouchayer-Viallet, le CHU-campus universitaire, Inovallée, l'hyper-centre de la métropole, le cours de l'Europe et le pôle d'échanges et de services de la gare d'Echirolles. ● Emmanuelle N'Haux



## Drôme La collection d'art africain d'Alex a enfin son écrin

**D**epuis fin novembre, le public peut admirer la collection d'art africain de la congrégation du Saint-Esprit. Ce musée sis dans un des bâtiments de la confrérie à Alex (Drôme) répond à un triple objectif : présenter les collections au public ; conserver et préserver les œuvres ; favoriser les rencontres et les échanges autour des thèmes d'exposition.

Confié à l'agence NeM (Lucie Ninety et Thibault Marca) et à Gernay Architecte (Pierre-Emmanuel Gernay), le projet de 332 m<sup>2</sup> se développe en rez-de-chaussée dans un cheminement en enfilade, « du plus ouvert au plus sacré », selon les architectes. Enduits clairs et parquet de pin maritime sur lambourde blanchie confèrent aux salles une ambiance poudrée et permettent aux œuvres de se détacher pour mieux s'offrir aux visiteurs. Au plafond, des gaines visibles distribuent les fluides du bâtiment. ● E. N.